

## **CONVOCAION DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT**

Procès-verbal de la 1<sup>e</sup> réunion conjointe extraordinaire de l'année 2018-2019  
des conseils d'établissement des écoles Sainte-Catherine-de-Sienne et  
Saint-Raymond, tenue le jeudi 23 mai à 18 h40

### **ORDRE DU JOUR**

Prise des présences et vérification du quorum

#### **Étaient présents :**

Notons la présence de Mme Marie-José Mastromonaco (commissaire), Mme Julie Belhumeur (directrice de l'unité 4), Mme Linda Simard (directrice nommée pour Saint-Raymond, Mme Catherine Peyronnard (chargée de projet) et M. Guillaume Geoffroy (directeur adjoint des ressources matérielles de la CSDM).

De plus, deux parents de l'école d'appartenance Saint-Raymond se sont présentés pour le mot du public.

#### **Pour le conseil d'établissement de l'école Sainte-Catherine-de-Sienne**

Gilles Hickson  
Yannick Sternon  
Diana Oteanu-Smarandache  
Steeve Arthur  
Nataly Chantal  
Marta Leskiewicz

Anne Gaudreau  
Jennifer Angiboust  
Yamina Ould Ali  
Stéphanie Lajoie  
Isabelle Benoit

Coumba Cissé

#### **Pour le conseil d'établissement de l'école Saint-Raymond**

Pnina Brender  
  
Fany Vinet

Anne Gaudreau  
Jennifer Angiboust  
Stéphanie Lajoie-Thibodeau  
Yamina Ould Ali  
Bianka Vanier

Étaient absents : Danielle Riopel (SCDS), Coumba Cissé (SCDS), Liliane Rushemeza (SR), Frédérik Hivon (SR) et Pierre -Albert Sévigny (SR)

### 1. Adoption de l'ordre du jour

Ajout au point 2 : Informations Saint-Raymond  
P/ Mme Chantal  
A/ M. Hickson

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

### 2. Informations relatives à Saint-Raymond

**Mme Belhumeur** présente Mme Simard, la nouvelle directrice qui sera en poste à St Raymond.

Il y aura un programme international dont Mme Simard a déjà une expérience, notamment acquise à l'école St-Luc.

Mme Simard remercie Mme Gaudreau pour son travail « assuré d'une main de maître » au niveau de la direction des deux écoles.

#### **Mme Simard se présente.**

Elle dit être ravie de relever le défi du programme international sans sélection.

Elle a une bonne idée de la structure de cela grâce à son expérience passée et sait que les élèves sont motivés par ce genre d'organisation.

Sans sélection ? Soyez rassurés, Mme Simard y croit et a rencontré Mme Pelletier qui a plus de 20 ans d'expérience avec le programme sans sélection et qui l'épaulé dans cette sphère. Elle a la conviction que « de belles choses peuvent être faites ».

Après avoir fait une tournée des écoles à programme international sans sélection, Mme Simard évoque que les enseignants témoignent de la grande fierté qu'ils ont de voir l'évolution des jeunes qui se développent grâce à un fil conducteur de la maternelle à la 6<sup>e</sup> année.

Cela prendra environ 2 ans pour mettre en place tous les modules qui composeront le volet international. Ils seront créés et intégrés au programme au fur et à mesure que les enseignants les élaboreront.

La première année, ce ne sera pas une école internationale officiellement et chaque année des modules seront ajoutés afin de répondre aux besoins et intérêts des élèves.

### Période de questions

- Mme Brender demande si ce sera entièrement une école internationale ou s'il y aura seulement un volet ?

Toute l'école, répond Mme Simard.

Dès septembre, l'équipe-école de Saint-Raymond se penchera sur l'élaboration des premiers modules.

- Mme Olteanu-Smarandache se questionne sur la façon de faire pour monter le programme international.

Mme Belhumeur répond que le programme et les modules seront élaborés avec les enseignants en fonction des besoins et des intérêts des élèves dans le respect des critères et des exigences requis pour être certifié école avec un programme international.

- Mme Vinet questionne l'assemblée au sujet de l'effectif de Saint-Raymond?

Mme Simard répond que l'on commence à environ 150 élèves.

**Mme Mastromonaco** prend la parole et informe l'assemblée que l'accès à l'école St-Raymond se fera par ordre de priorité selon le territoire ou la proximité du territoire.

- Mme Olteanu-Smarandache questionne Mme Simard sur les raisons qui ont poussé l'école St-Raymond à faire le choix de commencer l'élaboration du programme international à la rentrée 2019-2020 et non avant.

Mme Simard répond que c'est un programme composé de modules qui doivent répondre à des exigences très strictes et qui doivent être élaborés par les enseignants de l'école Saint-Raymond. Jusqu'à maintenant, il n'y a aucun enseignant qui « appartient » à Saint-Raymond, ce sont des enseignants qui appartiennent administrativement à l'école Sainte-Catherine-de-Sienne qui n'est pas une école internationale. Il faut donc attendre que l'équipe soit au complet à Saint-Raymond et les postes viennent d'être mis à l'affichage. Nous devons respecter les périodes d'affichage.

### **3. Information relative à l'avancement du chantier de l'école Sainte-Catherine-de-Sienne**

**M. Geoffroy** informe l'assemblée de l'éventuel plan B si on ne peut prendre possession de la nouvelle école à la prochaine rentrée scolaire.

Le chantier va très bien, mais deux mesures d'accélération ont déjà été mises en place par la CSDM.

**Mme Peyronnard** prend le relais.

Il y a eu du retard pour plusieurs raisons :

- La qualité du sol : fonçage de plus de pieux
- Erreurs d'arpentage : délai de construction
- Incident avec la couverture du gymnase suite à une erreur d'un travailleur sur le chantier.

Depuis Noël, la structure est terminée, il reste la finition intérieure.

3 blocs : gymnase, service de garde (SDG), académique (locaux des classes)

- SDG : il reste la petite finition de peinture, ce bloc sera livré sans trop de problème
- Gymnase : sera aussi livré à temps, il reste à installer le revêtement du sol et la peinture
- Académique : émission tardive du permis de raccordement d'aqueduc de la ville qui est situé sous un arbre planté sur le parvis de l'église. Le 1<sup>er</sup> étage devrait être livré dans les délais mais le RDC prend un peu plus de temps
- Résumé des travaux : La maçonnerie a commencé il y a 7 semaines, les travaux de géothermie il y a 4 semaines, les travaux de terrassement se feront en aout. La plantation des arbres est possible au mois d'aout, mais « il est plus favorable d'attendre le mois d'octobre pour la prise des racines. » De plus, toute la programmation concernant les branchements et raccordements est maintenue.
- Rentrée administrative prévue le 15 août 2019
- Rentrée des enseignants le 23 août 2019
- Rentrée des élèves le 28 août 2019 (rentrée progressive pour les maternelles du 28 au 30 août inclusivement , établie selon un horaire recommandé par le CPEPE et approuvé par la direction).

Il y a de bonnes raisons de croire que le déménagement s'effectuera à la date prévue, mais il est préférable de prévoir un plan B dans l'éventualité où la prise de possession de Sainte-Catherine-de-Sienne soit retardée.

**M. Geoffroy** informe l'assemblée que s'il y avait un délai à prévoir pour la rentrée 2019-2020 à Ste-Catherine, ce serait maximum autour du congé de l'Action de Grâce.

**Mme Gaudreau** présente le plan B voté par les enseignants après leur avoir proposé quatre options dans l'éventualité d'une cohabitation de courte durée (maximum jusqu'à l'Action de Grâce tel que mentionné par M. Geoffroy)

Voici les 4 options présentées à l'assemblée des enseignants du 23 mai 2019.

- a) Combiner 6 classes et en faire 3 (team teaching)
- b) Délocaliser 3 classes dans une autre école
- c) Unité modulaire dans la cour
- d) Prendre possession temporairement des locaux d'arts, anglais et la bibliothèque

Mme Gaudreau informe l'assemblée que le personnel sera accru (enseignants, personnel de soutien, personnel professionnel, concierges, etc.) pour accueillir les élèves des deux écoles. Ces derniers séparés respectivement selon leur école d'appartenance afin de ne pas avoir à modifier de nouveau les groupes-classes une fois les élèves de Sainte-Catherine-de-Sienne repartis sur la rue Somerled. Il y aura donc 12 classes avec les élèves de Sainte-Catherine et 8 avec les élèves de Saint-Raymond selon la répartition élaborée par le Bureau de l'organisation scolaire de la CSDM.

Les enseignants ont voté à la majorité pour l'option d), soit prendre temporairement possession des locaux des spécialistes qui donneront leurs cours dans le local du titulaire et déplaceront leur matériel sur un chariot.

Lors de l'assemblée des enseignants à laquelle Mme Belhumeur et M. Geoffroy étaient présents aux côtés de la directrice, les enseignants ont informé ces deux-derniers qu'ils avaient cependant certaines requêtes qui émanent d'inquiétudes partagées entre les enseignants :

- Prévoir une nouvelle rentrée scolaire, donc au minimum 3 jours pour se réinstaller puisqu'il faudra replacer tout le matériel des enseignants et des élèves, refaire les horaires de surveillance, de remplacement d'urgence et des spécialistes, prévoir la gestion de l'arrivée et du départ des autobus selon la configuration de Sainte-Catherine-de-Sienne et prévoir « les zones de récréation » pour délimiter les espaces de jeux selon les cycles, pour ne nommer que ces ajustements.
- Considérer que le SDG doit aussi se réinstaller, on ne peut prévoir que des journées pédagogiques où les enfants seront envoyés au service de garde.
- Considérer qu'il est difficile pour les parents de prendre des jours de congé consécutifs et/ou supplémentaires.

**Mme Mastromonaco** remercie Mme Peyronnard pour son excellent travail.

Elle informe l'assemblée que la collaboration avec la ville comporte des défis, notamment en matière de voirie.

**Mme Belhumeur** confie à l'assemblée que « les enseignants de Sainte-Catherine-de-Sienne ont fait preuve d'une grande sensibilité envers les enseignants de Saint-Raymond » quand il a été question de discuter des options avant le vote. Ils ont pris en considération les enseignants de Saint-Raymond qui pourraient avoir priorité dans le choix des locaux dès la rentrée du 23 août au lieu que les enseignants de Sainte-Catherine-de-Sienne gardent le local qui leur était déjà attribué, afin que certains de Saint-Raymond ne vivent pas un deuxième déménagement (interne) si un local préalablement occupé leur convenait davantage.

Mme Simard en est reconnaissante et informe l'assemblée qu'elle veillera à la réorganisation des locaux pour ses enseignants le cas échéant, une fois les enseignants de Sainte-Catherine-de-Sienne seront retournés sur la rue Somerled.

#### Période de question

- *M. HICKSON : Peut-on légalement faire travailler des employés sur un chantier pendant les vacances de la construction ?*

Mme Peyronnard répond que des travaux civils peuvent être faits (ex : asphaltage) sauf si le surintendant du chantier refuse de rester.

Le cirage de plancher sera fait juste avant et il est nécessaire de laisser assez de temps pour le séchage.

- *Mme. LESKIEWICKS : 1) Pourquoi n'aurait-on pas pu construire l'école, puis son agrandissement de 8 classes?*

Mme Peyronnard répond que les sections de l'école sont interdépendantes et se font par bloc. Concernant la finition, il est possible de privilégier une section par rapport à un autre, mais pas pour la construction de la structure.

*2) S'il y a une cohabitation temporaire pour le début de l'année, qu'en sera-t-il du contrat avec la compagnie d'autobus ?*

Mme Belhumeur répond que ce seront des contrats mensuels.

- *Mme. Olteanu-Smarandache: Vous avez parlé de mesures d'accélération mises en place par la CSDM, mais comment vérifier que les employés travaillent vraiment à un rythme accéléré ?*

Mme Peyronnard explique qu'il ne s'agit pas de l'accélération du rythme de travail des employés dont il est question, mais d'un ajout d'effectifs et d'une prolongation des heures de travail (l'amplitude de la journée a été augmentée à 12h et les travailleurs sont sur le chantier la fin de semaine).

- *M. ARTHUR : Serait-il possible de retarder la rentrée ?*

Mme Belhumeur répond qu'elle va s'informer auprès du Directeur général de la CSDM.

M. Geoffroy soulève un bémol concernant cette option, car il n'y a actuellement pas de garantie quant à la date de la rentrée à Sainte-Catherine-de-Sienne si la prise de possession était retardée. C'est pourquoi l'idée du délai maximum a été évoquée, mais on ne saura pas avant la mi-juillet si nous serons dans les temps. Il devient difficile de rejoindre des centaines de parents pendant l'été pour les aviser de la nouvelle date de la rentrée scolaire, surtout si le déménagement est retardé pour une durée indéterminée.

- *Mme Olteanu-Smarandache: Pourquoi ne pas avoir pris en compte le « calcul de gestion du risque » depuis le début pour justement prévoir ce type de problème?*

Mme Peyronnard, appuyée par M. Geoffroy, assure que ce calcul a été pris en compte en termes de temps et d'argent, mais qu'il est impossible de prévoir tous les risques qui peuvent survenir en ce qui a trait à la livraison du matériel, aux délais d'émission de permis et d'autorisations de la ville de Montréal et d'Hydro-Québec, ou tout ce qui touche les employés malades ou congédiés pour raisons X. C'est pourquoi la CSDM rencontre les CE aujourd'hui pour présenter un plan B au cas où d'autres imprévus adviendraient. De plus, les contractuels sont très fermes et il est très difficile de modifier leur contrat en cours de route.

- *Mme CHANTAL : Quand les parents de chacune des écoles seront-ils informés de la date et du lieu définitifs de la rentrée scolaire 2019-2020 ?*

On devrait avoir une idée plus concrète de la situation autour du 1<sup>er</sup> juillet 2019. Une lettre à l'intention de tous les parents de Sainte-Catherine-de-Sienne et du personnel de l'école sera acheminée par le bureau de la Direction d'unité.

- *M. HICKSON: Avez-vous prévu la gestion du diner dans l'éventualité d'une cohabitation temporaire les élèves des deux écoles?*

Mme Benoit répond qu'en effet il va falloir être créatif dans la recherche de solutions temporaires. L'équipe du SDG se penchera avec la direction dès que l'information à ce sujet sera plus concrète.

- *M. ARTHUR : Avez-vous pensé aux enfants hypersensibles qui vont vivre une deuxième séparation s'il y avait une cohabitation temporaire ? Comment gérer l'instabilité émotionnelle de ces élèves qui vont souffrir une deuxième fois ?*

Mme Belhumeur salue la considération de M. Arthur à cet égard et admet qu'il faudra y réfléchir le cas échéant afin de prévoir un personnel de soutien qui répondra à leurs besoins.

- *M. STERNON : Quand la bibliothèque sera-t-elle opérationnelle à Sainte-Catherine-de-Sienne ? Notre projet éducatif étant axé sur la littérature, il serait favorable qu'elle soit rapidement accessible.*

La date est prévue pour le 15 octobre, le temps de commander, de coder et de placer les livres dans la nouvelle bibliothèque.

L'école Saint-Raymond est propriétaire de tous les livres qui sont actuellement à la bibliothèque (d'une valeur d'environ 80 000\$). Les ouvrages de Sainte-Catherine-de-Sienne achetés lors de l'an 1 de la cohabitation avaient équitablement été répartis dans les classes des titulaires selon les niveaux après le déménagement.

- L'idée d'un affichage concernant l'avancement des travaux de Sainte-Catherine-Sienne a été soulevée par les parents.

Cette information pourrait être affichée sur la porte d'entrée. Mme Chantal demande à Mme Mastromonaco s'il est possible d'ajouter « une bulle » à ce sujet sur sa plate-forme *Parents NDG*, ce à quoi Mme la commissaire acquiesce.

Avant de passer au mot du public, Mme Gaudreau rappelle les membres présents qu'il y aura une assemblée générale pour les parents des deux écoles le mercredi 5 juin à l'école Judith-Jasmin.

#### **4. Mot du public.**

*M. Ionescu, parent d'un élève de 5<sup>e</sup> année inscrit à Saint-Raymond depuis son ouverture en 2015-2016, demande combien de temps cela va-t-il prendre avant que l'école soit certifiée internationale. De plus, il fait part de son mécontentement quant au retard pris sur l'approche internationale et demande si le programme n'aurait pas pu être élaboré en parallèle pour les élèves de Saint-Raymond depuis ces quatre dernières années afin d'entamer les démarches vers le programme international.*

Mme Simard explique que les modules doivent être élaborés par les enseignants de Saint-Raymond et que, jusqu'à très récemment, l'équipe n'était même pas encore formée. Il reste quelques postes à combler, mais l'élaboration des premiers modules pourra commencer dès le mois de septembre. L'école Sainte-Catherine-de-Sienne n'a pas de programme international et les élèves des deux écoles étaient mélangés dans les classes, car il n'y a aucune distinction entre les deux écoles au sein de l'établissement mis à part sur papier. Ainsi, il a été établi que les enseignants de Sainte-Catherine-de-Sienne n'avaient pas à élaborer un programme qui n'est pas le leur et qui ne touchait qu'une partie du groupe seulement.

De plus, le faible taux d'élèves de Saint-Raymond inscrits en 2015-2016, il était impossible de séparer les élèves par école d'appartenance.

Concernant le temps pour obtenir la certification de l'école au programme international, cela prend deux ans avant que l'école puisse être évaluée en vue d'être certifiée la troisième année.

#### **5. Levée de l'assemblée.**

Levée de l'assemblée à 20h03